

Faculté de droit**DROI1500 Stage de la pratique juridique**

[] 3 crédits

Ce cours n'est pas dispensé en 2005-2006

Langue d'enseignement : français

Niveau : Premier cycle

Objectifs (en termes de compétences)

La possibilité qui sera offerte lors de la troisième année de baccalauréat à un nombre à déterminer d'étudiants, inscrits à la formation complémentaire en droit, d'effectuer un stage de la pratique juridique organisé par la Faculté aura pour objectif essentiel de permettre à ces étudiants de vivre une expérience d'insertion dans un milieu professionnel, de manière à ce qu'ils puissent se rendre compte d'un certain nombre d'aspects spécifiques de la pratique de l'activité juridique ou para-juridique.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

L'étudiant admis à un stage sera pris en charge, durant une période d'enseignement de l'année académique, par un maître de stage qui aura la responsabilité de lui faire découvrir et comprendre les particularités de son activité professionnelle.

L'étudiant sera tenu tout à la fois de participer à différentes séquences de l'activité professionnelle de son maître de stage ou de l'organisme au sein duquel travaille son maître de stage, et d'effectuer lui-même un certain nombre de prestations, intellectuelles et matérielles, qui lui seront proposées par son maître de stage.

Le temps de présence de l'étudiant au lieu de stage représentera minimalement 90 heures.

A la fin de son stage, l'étudiant sera tenu de rédiger un rapport de stage qui décrira de manière précise les activités auxquelles il aura participé et les prestations qu'il aura personnellement effectuées.

Ces prestations feront par ailleurs elles-mêmes l'objet d'un rapport d'évaluation du maître de stage.